

**Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève**



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

**Déclaration de Monsieur Ahmed Reda CHAMI,
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et des Nouvelles Technologies**

à la troisième réunion du Conseil de Fondation

Genève, le 6 Novembre 2007

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis, de prime abord de vous exprimer les félicitations de la Délégation du Royaume du Maroc pour votre accession à la Présidence du Conseil du Fonds de Solidarité Numérique. Votre longue expérience dans la gestion de la chose publique et votre engagement pour les questions de développement sont un gage certain pour la réalisation des objectifs du Fonds de Solidarité Numérique. Soyez assuré du soutien de ma Délégation dans l'accomplissement de votre exaltante tâche. Je saisis également cette occasion pour exprimer la satisfaction de ma délégation à M. Guy Olivier Segond pour l'excellente manière avec laquelle il a conduit les travaux du Conseil durant le mandat écoulé. Nos remerciements vont également au Secrétariat du Fonds pour la bonne préparation de notre réunion.

Monsieur le Président,

Depuis la mise en place en 2003 du FSN, dans cette même ville, à l'initiative louable de Son Excellence M. Abdoulaye Wade, Président du Sénégal, connu pour son engagement sans faille pour les causes du développement de notre continent, les acteurs du Fonds n'ont épargné aucun effort pour atteindre l'objectif 8 du Millénaire visant l'accès pour toutes les populations à la société du savoir. Le Fonds a innové par sa composition réunissant les Gouvernements, les pouvoirs locaux, la société civile et le secteur privé autour d'une même mission. Il a également innové par son mode de financement et par la conjugaison de la prospection et de l'action.

Ma délégation souhaite exprimer sa satisfaction pour la démarche adoptée par le Fonds de financer en priorité les projets communautaires qui s'inscrivent dans des programmes nationaux et qui respectent la diversité culturelle et les contenus locaux vecteurs de la création et stimulateurs de

nouveaux emplois et de nouveaux marchés. Cette démarche est d'autant plus louable qu'elle s'inscrit dans un contexte de mondialisation favorisant la dominance des nouvelles technologies de l'information. Dans un monde où la haine est exacerbée par la méconnaissance de l'autre, l'échange des connaissances et du savoir se présente comme la panacée pour un véritable dialogue de cultures et de civilisations à même de servir de support à un monde plus humain et plus solidaire.

Monsieur le Président,

Dans son dernier rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, Le Secrétaire Général des Nations Unies a clairement établi que l'Afrique sera le seul continent qui n'aura pas atteint les OMD en 2015 tel que cela a été décidé par les Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de 2005. L'analyse du Secrétaire Général des Nations Unies fondée sur le retard pris par l'Afrique dans différents domaines à cause des pandémies récurrentes et des conflits qui déchirent le continent, a incité la Communauté internationale à redoubler d'efforts pour sortir les populations africaines de leurs malheurs. Dans ce cadre, les investissements destinés à l'Afrique dans le domaine des TIC, ont augmenté de 3,5 milliards de dollars en 2000 à 8 milliards en 2005. Cependant la fracture numérique demeure importante et l'accès à Internet marginal. En effet, en 2006, le taux de pénétration à internet en Afrique était de 2,6% alors que celui de l'Amérique du Nord s'élevait à 68,6% et les services internet haut débit restent trois fois plus cher en Afrique qu'en Asie. Ce Constat a, d'ailleurs été réitéré lors de la Conférence Internationale sur les Télécommunications qui s'est tenue, le 29 octobre 2007, à Kigali au Rwanda et qui a mis en exergue les insuffisances flagrantes en terme de connexions internet dont souffre l'Afrique. Si le Maghreb et l'Afrique du Sud disposent de meilleures infrastructures et ont connu une augmentation spectaculaire des investissements en

faveur des technologies de l'information, les investissements étrangers directs en Afrique subsaharienne demeurent très insuffisants dans le domaine des TIC. Les participants à la Conférence de Kigali tablent sur 214 millions d'euros nécessaires pour garantir à tous un accès à internet d'ici à 2012. Un objectif qui ne pourra être atteint sans l'implication du secteur privé.

Les Technologies de l'information sont considérées comme la solution la plus viable pour permettre à l'Afrique de faire l'économie des étapes intermédiaires traditionnelles pour son développement un moyen extraordinaire pour permettre à l'Afrique de rattraper son retard, c'est ce qu'il est convenu d'appeler le « Leap Frog ».

Cependant, le premier objectif demeure de développer les infrastructures à l'intérieur des terres en matière de téléphonie mobile, dont le développement est passé de 16 millions d'abonnés en 2000 à 135 millions en 2005.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc, pays fondateurs du Fonds, qui n'a jamais manqué d'exprimer sa solidarité avec les pays africains, s'est engagé dès 2003 à prendre part aux efforts déployés par le Fonds dans son audacieuse mission de combler le fossé numérique notamment en Afrique. Dans ce cadre il a conclu des accords de coopération dans le domaine des télécommunication avec plusieurs africains. Dans ce cadre mon pays abritera, du 22 au 29 novembre 2007 à Rabat, la 3^{ème} édition des Rencontre Africaines des logiciels Libres (RALL) qui ont pour thème « logiciel libres et éducation ». Ces rencontres qui constituent, dorénavant le plus grand rendez vous africain sur les logiciels libres seront organisés cette année sous l'égide du Département de la poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information en partenariat avec l'Organisation

Internationale de la Francophonie, à travers son Institut de la Francophonie Numérique et l'Association Africaine des Utilisateurs des Logiciels Libres.

Sur le plan national, mon pays a initié des projets phares dont la stratégie E-Maroc 2010 ayant pour ligne directrice le développement de l'économie du savoir au Maroc. Elle s'articule autour de deux objectifs majeurs fortement liés : Réduire la fracture numérique et positionner l'entreprise marocaine à l'échelle internationale. En effet, si le potentiel est énorme, force est de constater que l'accès à la société de l'information reste inégal. C'est pour éviter une société numérique à deux vitesses, qu'il a fallu développer un contenu marocain utile et pertinent tout en assurant la disponibilité la plus large d'infrastructures au meilleur prix. Par ailleurs, les bénéfices de la société de l'information seront d'autant plus grands que l'accès à l'information sera facile et peu coûteux et que la formation aux TIC sera plus développée. C'est ainsi que la stratégie marocaine vise essentiellement la couverture généralisée et diversifiée en points d'accès à internet, la généralisation de l'équipement des ménages et des entreprises en accès internet, l'accélération de la mise en ligne des services administratifs, le développement du commerce électronique, l'équipement des écoles, des collèges et des lycées en salles multimédias connectées et l'augmentation du nombre des spécialistes des TIC formés chaque année.

Cette stratégie qui s'inscrit dans le cadre global de l'Initiative Nationale du Développement Humain est en phase avec le programme prometteur de recyclage des déchets électroniques proposé par le Fonds de Solidarité Numérique auquel le Royaume du Maroc apporte son soutien. En effet, la question de recyclage des déchets électroniques fait l'objet d'une réflexion nationale approfondie visant à trouver des solutions adéquates à ce problème, et ce se basant sur les meilleures pratiques internationale ayant pour souci majeur la

protection de l'environnement. Afin de garantir la mise en œuvre de cette initiative, mon pays a désigné un coordonateur national pour ce programme.

Monsieur le Président

L'opportunité qui nous est offerte aujourd'hui pour bâtir la société de demain fondée sur la solidarité entre les peuples doit être saisie et mise au profit de l'humanité. Le FSN en serait un acteur crucial dans le combat contre la pauvreté et l'exclusion.

Les défis restent nombreux, que ce soit au niveau juridique ou opérationnel. Mais je suis persuadé que nous réussirons.

Je vous remercie.